

Résultats de votre simulation d'installation solaire en autoconsommation

Étude réalisée le 8 novembre 2022

Quelle est la meilleure installation pour moi?



D'après votre consommation, voici la taille optimale de votre installation, ce qui équivaut à 16 panneaux standards couvrant un peu moins de 30 m² de votre toiture. Pour utiliser au maximum l'électricité produite dans votre logement, il faut veiller à ne pas surdimensionner l'installation. A ensoleillement optimal, votre installation aura une puissance de 6 kW.

En moyenne, pour une installation de cette puissance, voici l'investissement initial, pour une installation clé-en-main frais administratifs inclus. Ce prix n'est pas définitif mais simplement donné à titre indicatif. Les caractéristiques de votre toiture peuvent influer sur le montant du devis.

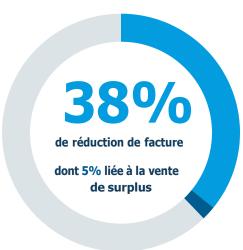




Le gouvernement verse une prime à l'autoconsommation pour toute nouvelle installation souscrivant à la vente du surplus de la production. Ce montant est versé sur les 5 premières années de fonctionnement de l'installation.

Quelles seront mes économies sur ma facture d'électricité?

Les revenus que l'installation génère sont principalement constitués des économies que celle-ci permet sur la facture d'électricité. Dans votre cas, voici le pourcentage de réduction de votre facture hors abonnement.

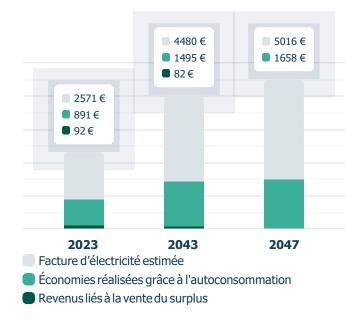


Augmentation anticipée de 3,0 %/an du prix de l'électricité

Soit x2 sur 25 ans

Ce qui rend le photovoltaïque si intéressant financièrement, c'est principalement l'augmentation du prix de l'électricité. Plus celle-ci est chère, plus grande seront les économies possibles avec des panneaux solaires. L' ADEME prévoit une augmentation des tarifs de 3,0% par an environ, soit une facture doublée sur 25 ans !

Avoir une installation photovoltaïque ne signifie pas ne plus payer de facture. Il s'agit de faire un premier pas vers l'indépendance. Dans votre cas, voici la réduction de facture d'électricité à laquelle vous pouvez prétendre.



Qu'est-ce que j'y gagne?

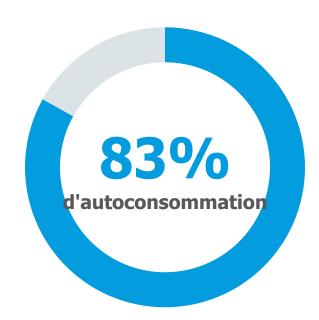


Une installation photovoltaïque est une formidable source de revenus si elle est faite à bon escient. Dans vos conditions d'ensoleillement et en fonction de votre toiture, voici les profits que vous pourrez générer depuis votre installation photovoltaïque. L'investissement net initial est calculé en déduisant la prime du prix estimé de l'installation.

_____ 2.4x _____ l'investissement net initial

(16 500€ - 1 920€ = 14 580€)

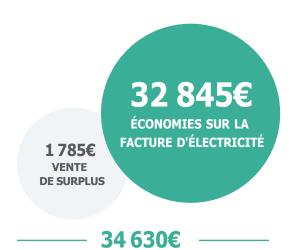
Sur la totalité de votre production, voici en moyenne la part que vous consommerez immédiatement sur place. Le surplus d'énergie n'est pas perdu, il est vendu sur le réseau à un tarif d'achat fixé pour 20 ans. Vous devenez pour vos voisins et vous-même un producteur d'électricité renouvelable et un acteur de la transition énergétique!



5 145 kg de CO2 économisé

Les panneaux compensent l'énergie qu'il a fallu dépenser pour les produire en moins de 3 ans. Sur 25 ans, l'installation aura permis d'économiser 5 145 kg de CO2, et 1 664 g de déchets nucléaires!

Quand serai-je rentable?



le revenu total sur 25 ans

Les revenus de l'installation photovoltaïque sont constitués des économies sur votre facture d'électricité et de la vente du surplus. Quand vous produisez de l'électricité, vous utiliserez en priorité votre production plutôt que l'électricité du réseau.

ANNÉE 0 • INVESTISSEMENT INITIAL

- 14580€

L'investissement initial net correspond à l'investissement de 16 500€ auquel vient se soustraire la prime à l'investissement de 1 920€ versée par l'état sur les 5 premières années.

ANNÉE 14 🖕 DÉBUT DE LA RENTABILITÉ

Votre installation est à présent rentabilisée, tous les revenus à venir seront des gains!

ANNÉE 25 INVESTISSEMENT MULTIPLIÉ
PAR 2.4
+ 20 050€

Après 25 années, vous avez généré 34 630€ de revenu total pour un investissement net de 14 580€, ce qui représente un gain net de 20 050€. Vous avez généré 2.4 fois plus de revenus que le prix net de l'installation!

Les prochaines étapes



Un expert de l'énergie solaire vous appelle pour affiner votre projet et vous proposer un devis estimatif.



Super, votre projet est rentable. Notre installateur certifié valide votre projet : vous recevez alors votre devis définitif.



Notre installateur certifié vient poser les panneaux solaires à votre domicile, vous n'avez plus qu'à profiter de vos économies.

Contactez Light Power

- solaire@lightpower.fr
- 09 82 08 08 50